



COMPTE-RENDU

OBJET **Congrès fédéral 2023 – Atelier n°3 : Marche en ville et mobilités actives**

Noms du ou des animateurs :

- Frédéric Brouet, Administrateur territorial, FFRandonnée
- Marie Lamarque, cadre technique nationale, FFRandonnée
- Iris Héran-Gobert, chargée de mission mobilités actives et marche en ville FFRandonnée

Comités ou autres qui apporteront des témoignages :

- Sylvain Rotillon, adjoint au coordonnateur marche et vélo
- Catherine Pilon, directrice du club des villes et territoires cyclables et marchables
- Anne Faure, Présidente de Rue de l'Avenir
- Françoise Lecroart, Comité de Gironde, balades à Roulettes
- Daniel Ramey, Comité de Paris, les Panamées

L'atelier a été ouvert par Frédéric BROUET, administrateur de la FFRandonnée, autour d'un quizz sur les actions "marche en ville de la Fédération", un temps convivial et actif pour apprendre à se connaître.

Table ronde : qu'est-ce qu'une ville marchable ?

Cette table ronde a rassemblé les associations *Rue de l'Avenir*, *le Club des villes et territoires cyclables et marchables* et *la FFRandonnée* toutes trois membres du collectif Place aux Piétons ainsi que l'adjoint au coordonnateur ministériel marche et vélo. Fort du développement récent d'un nouveau secteur stratégique pour la Fédération intitulé "Mobilités actives et marche en ville", l'objectif était d'échanger sur les éléments centraux de définition d'une "ville marchable".

Anne FAURE, présidente de Rue de l'Avenir

Une ville marchable...

... est une ville **pour tous**

... correspond à la problématique de la plupart des gens : les jeunes, les moins jeunes, les personnes en situation de handicap, car la marche est un moyen de se déplacer à part entière, commun à la plupart des gens

... est une ville où les personnes ont du **plaisir** à se déplacer à pied

... est **belle, confortable**

La ville est un lieu où nos sociétés se concentrent, avec un afflux de population à prendre en compte.

Catherine PILON, directrice du club des villes et territoires cyclables et marchables

Une ville marchable...

... est une ville **désirable, sûre et agréable**

... se présente comme un objectif de conquête d'espace public pour les piétons

... est une ville où les aménagements ont été pensés pour les **cyclistes et les piétons**



... est une ville qui instaure du **plaisir** dans la pratique de la marche, incitant les automobilistes à lâcher leur voiture

... est une ville **sans entrave**.

Le club a ajouté « marchable » à « cyclable » en 2021 dans le titre de l'association, signant l'engagement du club sur les modes actifs en général. 7 villes sur 10 se sont lancées sur un protocole d'aménagement cyclables. C'est un effet « positif » du COVID. Seulement 4 villes sur 10, en revanche, ont engagé un travail favorable au développement de la marche. Les efforts sont croissants mais les progrès sont encore nombreux à accomplir à la lumière notamment de la sédentarité grandissante, qui touche désormais, aussi les plus jeunes.

Sylvain ROTILLON, adjoint au coordonnateur interministériel pour le développement du vélo et de la marche au ministère de la Transition écologique

Sylvain Rotillon a rappelé, une évidence essentielle : notre condition de bipèdes qui fait de la marche notre mode naturel de déplacement. Celle-ci est inhérente à l'être humain, elle est fondamentale.

La ville permet de connecter les êtres humains (rencontres, interactions, développement des capacités humaines). Les villes sont, ainsi, par définition des espaces marchables. Si la marche est née dans les espaces urbains, elle s'est peu à peu perdue avec l'arrivée du "tout automobile". Aujourd'hui, la marche est toutefois repartie à la conquête des villes et tente aussi de conquérir de nouveaux territoires : les espaces périurbains.

Frédéric BROUET, administrateur au sein de la FFRandonnée

La marchabilité est un terme issu de l'anglo-saxon "walkability" qui existe depuis 1961.

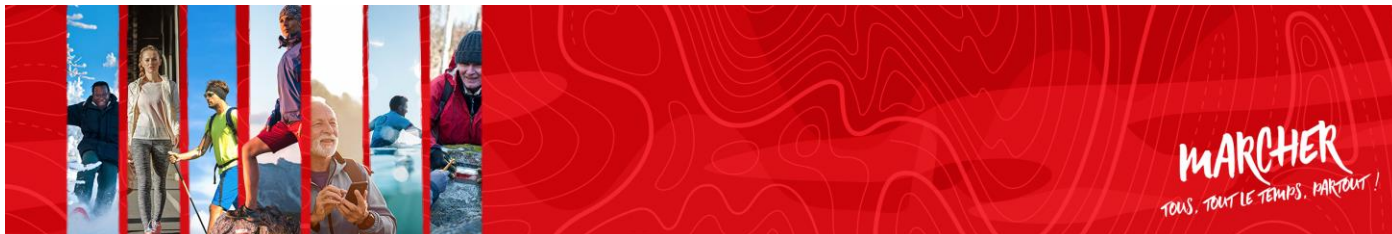
Il désigne la capacité d'un lieu à faciliter les déplacements à pied.

La FFRandonnée entretient, gère et balise "un stade" de 215000 km. La ville marchable peut ainsi être considérée en ce sens comme une piste d'entraînement des randonneurs. Elle constitue, pour nous, un nouveau territoire.

Une ville marchable...

...est une ville qui reconnaît qu'elle est en retard sur ce sujet, qui met la marche en avant d'un point de vue éducatif, qui dispose d'itinéraires emblématiques et de manifestations récurrentes, qui regarde autour d'elle pour irriguer une circulation piétonne, qui conjugue un maximum de mobilités sans en exclure aucune, qui valorise la lenteur comme une promesse d'avenir, où les disciplines fédérales sont pratiquées par des clubs soutenus et reconnus.

Plusieurs facteurs entrent en jeu. La densité et la temporalité dans les territoires péri-urbains créent parfois un sentiment d'insécurité. La marchabilité en ville dépend également des comportements individuels qui peuvent rendre les territoires très difficilement praticables pour les piétons, qui les délaissent.



Retours d'expériences de comités

Balades à roulettes® - Françoise LECROART, Comité département de la Gironde

Après la projection d'un film de présentation, Françoise LECROART a présenté ce concept novateur qui vise à créer des itinéraires accessibles et inclusifs à destination d'un public varié doté ou non de roulettes : parents et enfants avec des draisiennes, des poussettes ou des trottinettes, personnes en fauteuil roulants, randonneurs ou marcheurs. Une activité qui permet ainsi de développer la marche pour tous au sens large.

Le concept est en cours de développement par la Fédération à l'échelle nationale. La marque fédérale a déjà été déposée et commence à infuser. Le cahier des charges et la fiche de certification sont également prêts. Un groupe de travail conceptualise actuellement les outils pour aider les clubs et les comités à déployer l'offre BR® dans les territoires.

Les BR® sont des **projets multipartenariaux**, impliquant une action d'ingénierie partagée : il est ainsi essentiel d'associer comité ou club, collectivité, partenaires institutionnels notamment en matière de santé. Les collectivités sont particulièrement concernées par les BR® car des aménagements sont parfois nécessaires pour assurer leur mise en œuvre : place handicapée au démarrage de la BR®, création ou aménagement de sanitaires pour les PMR. Le lien avec les offices du tourisme est également essentiel pour qu'ils aient connaissance du concept.

Panamées® – Daniel RAMEY, Comité départemental de Paris

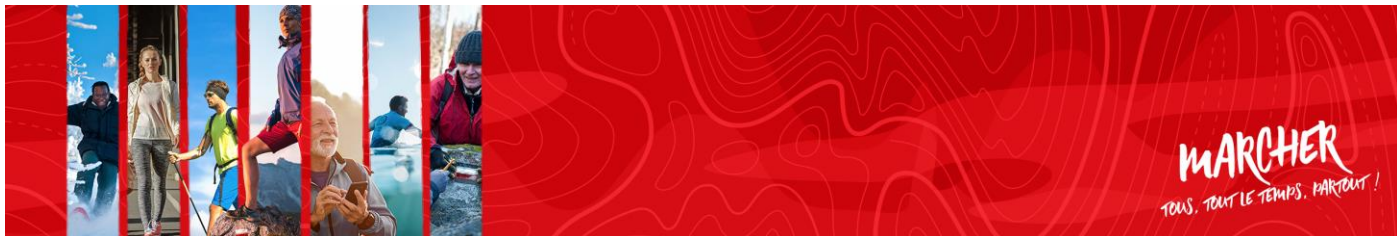
Après la projection d'un film de présentation, Daniel Ramey a rappelé quelques éléments clés des Panamées® qui fêtent, cette année, leurs 20 ans d'existence (200 Panamées à ce jour organisées) :

- Les Panamées® constituent le produit d'appel du comité car elles sont non payantes.
- Le comité organise environ 130 randonnées/an, dont 12 Panamées®.
- Il y a environ 50 randonnées commerciales/an, et ce modèle économique permet d'équilibrer avec les Panamées®.
- Les Panamées® deviennent un vecteur de lien social inter-générationnel

A titre conclusif, plusieurs idées phares ont émergé des échanges entre participants :

Au sujet de la marche en ville :

- Il est essentiel de développer la marche en ville pour tous les publics (enfants, familles, PSH, marcheurs isolés par nécessité, personnes socialement isolées...), de penser la ville marchable avec le regard des plus vulnérables
- Un soin particulier doit être apporté aux itinéraires : qu'il s'agisse d'en assurer un jalonnement suffisant par la signalétique ou d'assurer leur jonction entre zones urbaines, périurbaines et rurales. Travailler davantage avec des urbanistes, architectes et paysagistes pourrait être intéressant de ce point de vue.
- La nécessité de créer un sentiment d'identité entre marcheurs s'impose.
- La sédentarité est un fléau qu'il faut combattre, notamment auprès des jeunes générations, de plus en plus sédentaires.



Au sujet des actions de la Fédération :

- La Fédération possède déjà des compétences solides dans la création d'itinéraires ruraux. Elle doit s'appuyer sur ces compétences pour étendre sa sphère d'expertise dans les zones urbaines.
- La formation de tous les acteurs fédéraux (animateurs marche en ville, administrateurs des comités...) est un facteur clé de réussite pour que les comités se saisissent de la thématique comme une activité de développement à part entière. De ce point de vue, les acteurs de la FFRandonnée doivent devenir davantage des émissaires de la marche en ville (vis-à-vis des collectivités et des financeurs potentiels).

